© Drogues Info Service - 7 décembre 2025


Vos questions / nos réponses

# Dépistage et métier à risque

Par Profil supprimé Postée le 30/07/2014 14:59

> Bonjour,
> Educateur au ministere de la justice un jeune m a demandé si des tests étaient pratiqués a l'embauche pour certains metiers.
> Il ya t il des dépistages systématiques et si oui, pour quel métier ? (en l'occurence, chauffeur poid lourd)MERCI

---

**Mise en ligne le 01/08/2014**

Bonjour,

Oui, des tests sont pratiqués à l'embauche pour certaines professions dites "à risque" pour le salarié ou des tiers. Il s'agit notamment des entreprises de transport qui, en plus de tests à l'embauche, peuvent être amenées à pratiquer des dépistages périodiques auprès de leurs salariés. Il s'agit généralement de postes présentant de grandes exigences en matière de sécurité et de maîtrise du comportement (conducteurs d'engins, transport de personnes par exemple).

Pour d'autres informations, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

---